

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ;  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De Cahors à Libos.				De Libos à Cahors.				De Cahors à Montauban.				De Montauban à Cahors.			
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste
CAHORS. — Départ. . . . .	6 h 25	4 h 14	5 h 50	PARIS. — Départ. . . . .	2 h 30	9 h 50	7 h 30	CAHORS. — Départ. . . . .	4 h 35	10 h 35	5 h 20	TOULOUSE. — Départ. . . . .	5 h 25	10 h 35	4 h 50
Mercuès . . . . .	6 41	4 14	6 6	Monsempron Libos — Dép . . . . .	8 40	3 5	8 55	Sept-Ponts . . . . .	4 45	10 45	5 31	Montauban. — Départ. . . . .	7 25	10 49	4 50
Parnac . . . . .	6 54	1 26	6 19	Fumel . . . . .	8 48	3 15	9 3	Cieurac . . . . .	5 1	11 1	5 49	Fonneuve . . . . .	7 40	10 49	5 10
Luzech . . . . .	7 3	1 34	6 28	Soturac-Touzac . . . . .	9 1	3 28	9 16	Labenque . . . . .	5 40	11 10	5 57	Albias . . . . .	7 51	10 58	5 23
Castelfranc . . . . .	7 18	4 47	6 44	Duravel . . . . .	9 10	3 38	9 26	Montpezat . . . . .	5 23	11 23	6 10	Réalville . . . . .	8 3	11 7	5 38
Puy-l'Évêque . . . . .	7 31	1 59	6 58	Puy-l'Évêque . . . . .	9 19	3 48	9 36	Borrédon . . . . .	5 53	11 53	6 42	Caussade . . . . .	8 17	11 19	5 56
Duravel . . . . .	7 43	2 8	7 8	Castelfranc . . . . .	9 34	4 5	9 52	Caussade . . . . .	6 3	12 8	6 56	Borrédon . . . . .	8 35	11 36	6 20
Soturac-Touzac . . . . .	7 53	2 18	7 18	Luzech . . . . .	9 47	4 19	10 6	Montpezat . . . . .	6 12	12 22	7 8	Montpezat . . . . .	9 15	12 8	7 11
Fumel . . . . .	8 6	2 29	7 32	Parnac . . . . .	9 57	4 30	10 17	Labenque . . . . .	6 20	12 33	7 18	Labenque . . . . .	9 41	12 26	7 41
Monsempron-Libos Ar. . . . .	8 13	2 35	7 39	Mercuès . . . . .	10 9	4 43	10 29	Cieurac . . . . .	6 28	12 45	7 28	Cieurac . . . . .	9 53	12 36	7 54
PARIS. — Arrivée . . . . .	11 46	4 18	2 49	CAHORS. — Arriv. . . . .	10 25	5 4	10 47	Montauban. — Arriv. . . . .	6 39	1 2	7 45	Sept-Ponts . . . . .	10 9	12 49	8 12
								TOULOUSE. — Arriv. . . . .	8 25	2 45	9 41	CAHORS — Arrivée . . . . .	10 18	12 57	8 22

Cahors, le 26 Juin.

## NOUVELLES POLITIQUES

### SENAT

Séance du 22 juin 1886.

LES DÉCORATIONS DE L'ARMÉE TERRITORIALE  
L'ordre du jour appelle la discussion du projet relatif aux décorations à accorder annuellement aux militaires de l'armée territoriale.

L'article 1<sup>er</sup> est adopté.  
Le colonel Thézenas, sur l'article 2, demande que les croix et les médailles décernées en temps de paix, en dehors de l'armée active, ne donnent droit à aucun traitement, les officiers de l'armée territoriale ne demandant pas de l'argent, mais la considération.

Le ministre de la guerre défend le projet. Il pense qu'il ne faut établir aucune différence entre les deux armées.

L'amendement de M. Thézenas, est adopté ainsi que l'ensemble du projet.

Le Sénat adopte ensuite le projet de loi sur les sociétés de secours mutuels.

### L'EMPRUNT DE LA VILLE DE PARIS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à autoriser la ville de Paris à emprunter 250 millions.

M. Georges Martin, sur l'article 1<sup>er</sup>, présente un amendement contenant la nomenclature des travaux qui doivent être exécutés avec le montant de l'emprunt.

M. Bozérian combat longuement cet amendement.

Le ministre de l'intérieur, dit que le gouvernement s'y rallie.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

A la Chambre, l'ensemble du projet relatif à la surtaxe sur les sucres est adopté, par 374 voix contre 149, sur 523 votants.

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

### I

#### UNE MÈRE EN LARMES

Farandole et ses compagnons, très attristés par ce récit, frémissants à la pensée de l'infamie dont se plaignait cette mère, qui était du même petit monde qu'eux, gardèrent le silence.

Ils commençaient à croire au récit de la marchande. Il y avait bien de l'assurance dans ces paroles. Ils flairaient quelque mystère lugubre dont ils auraient désiré entendre le détail ; mais la pauvre femme ne paraissait guère en état de faire une longue narration. Les quelques mots qu'elle avait prononcés étaient sortis de sa poitrine à peine perceptibles, en lambeaux, hachés par la douleur.

On n'osait plus l'interroger... interrompre ses larmes...

On ne pouvait que murmurer des paroles de consolation banales, et les banalités, sur une telle blessure, devaient faire l'effet de gouttes de vinaigre sur une large plaie.

— Et il y a longtemps qu'elle a disparu, votre fille ? demanda enfin Farandole, pour dire quelque chose.

## DÉPART DU COMTE DE PARIS

### Au château d'Eu

Eu, 24 juin.

Chaque train amène de nouvelles délégations. Un grand nombre de sénateurs et de députés sont arrivés ce matin.

Eu, 24 juin, midi 20.

Voici textuellement en quels termes M. le duc d'Aumale a répondu à M. le comte de Paris, qui le remerciait d'être venu l'assister :

« Tu ne peux pas t'en étonner. Ma place était ici et tu sais bien que je serai toujours avec toi ! »

La réception de ce matin qui ne devait commencer qu'à onze heures a dû être avancée à neuf heures, vu l'énorme affluence.

A onze heures le parc a été envahi par une foule d'au moins cinq mille personnes. Six tables, placées dans la cour d'honneur, supportaient des registres qui ont été aussitôt convertis de signatures.

Le comte et la comtesse de Paris, le duc d'Orléans, le prince Joinville, le duc d'Aumale, la princesse Hélène, entourés de leur maison, se sont placés sur le perron.

Le défilé a commencé aussitôt. On remarquait surtout un grand nombre de paysans et d'ouvriers des environs ; des femmes portant des enfants sur les bras et des députations de marins du Tréport.

Une grande quantité d'adresses ont été remises au prince.

Madame la comtesse de Paris, malgré de violents efforts, ne pouvait retenir ses larmes.

M. le comte de Paris répétait : « Courage ! au revoir ! »

Cette manifestation, rendue plus touchante encore par sa simplicité, est la plus grandiose que nous ayons jamais vue.

Les municipalités, même républicaines, des communes voisines, étaient venues remercier la famille d'Orléans de ses innombrables bienfaits.

### Au Tréport

Le Tréport, 24 juin.

Le sous-préfet de Dieppe s'est rendu au Tréport. Des pêcheurs du Tréport ayant mis leur pavillon en berne, les gendarmes ont fait supprimer ce signe de deuil.

La femme sembla sortir d'un rêve.

— A six heures elle jouait encore autour de la charrette.

— Quel âge ? interrogea le jeune homme.

— Cinq ans bientôt.

— Elle s'est peut-être éloignée. Elle n'a plus retrouvé son chemin.

— Éloignée... égarée... Non, non, volée ! fit la mère avec une sorte de fureur farouche.

— Si vous saviez ! Elle était si jolie, ma fille, avec ses cheveux dorés qui bouclaient autour de son front, comme des cheveux de chérubin. On eût dit une couronne ! Elle m'aimait tant ! Elle était si gaie !

Je ne pouvais pas la quitter. Elle jouait toute la journée autour de moi, avec mes oranges, dans la poussière. Ce soir, je voulais la rentrer. Il faisait froid. Ses doigts bleuisaient. Je l'aurais couchée. Elle aurait dormi pour m'attendre, car je ne la faisais pas veiller. Quand nous avons diné, je l'emmenais... l'air du soir est malsain. Je l'avais laissée autour de la voiture, pendant que j'allais acheter du pain, un peu de vin. Quand je suis revenue, plus personne. Elle avait disparu. Les voisins ne l'avaient pas vue. Je me suis précipitée, comme une folle, sur le boulevard, criant, appelant, me heurtant aux arbres. J'ai tout fouillé... tout... tout... et rien ! Je suis allée chez le commissaire.

Il m'a répondu ce que je vous ai dit. Oh ! les heures terribles !... Nulle part on ne l'avait vue. Tout le monde la connaissait. Tout le monde l'aurait remarquée. Et personne n'a pu me parler d'elle. Si elle s'était égarée, on l'aurait aperçue, on l'aurait vue. Mais vous voyez bien qu'on me l'a prise... prise... volée... hurla la malheureuse dont la voix s'éteignit de nouveau dans les sanglots.

La route d'Eu au Tréport est sillonnée de voitures et de piétons qui viennent se masser sur les quais pour assister à l'embarquement. Le calme est parfait ; néanmoins une compagnie du 24<sup>e</sup> est rangée, l'arme au pied, dans la cour de la caserne.

A deux heures dix, les princes arrivent au Tréport.

Sur les quais, la circulation est impossible. Le service d'ordre est fait par des gendarmes et des douaniers.

Toutes les fenêtres des maisons et les toits eux-mêmes sont garnis de monde. Il y a plus de 25,000 personnes.

### L'Embarquement

Le départ a eu lieu à deux heures et demie.

Trente mille personnes au moins se pressent sur le quai.

Quand la famille royale apparaît, immédiatement éclatent les cris de *Vive le Roi ! Vive la Reine ! Vive la France !* qui ne cessent pas jusqu'à ce que le navire ait disparu.

L'émotion est indicible, l'enthousiasme immense. Pas un cri discordant, pas une protestation.

Quand l'embarquement est terminé et que le bateau s'ébranle, M. le comte de Paris apparaît sur le pont, le drapeau tricolore à la main et donne l'ordre de l'arborer.

La foule éclate en cris ininterrompus. Le prince, profondément ému, salue la foule. Tous les chapeaux s'agitent ; tous les bras se tendent vers la mer ; les yeux sont pleins de larmes.

« Vive le Roi ! vive la France ! au revoir ! »

Le bateau s'éloigne, au milieu d'une angoisse inexprimable.

### Le comte de Paris en Angleterre

Douvres, 24 juin, 11 h. soir.

Le comte, la comtesse de Paris et leur suite sont arrivés à 7 heures.

La Victoria portait le pavillon français. Une foule énorme attendait l'arrivée du navire. Quand il a accosté, le maire de Douvres s'est avancé vers le comte de Paris et lui a souhaité la bienvenue au nom des habitants.

Le comte de Paris a répondu au maire de Douvres et lui a exprimé sa reconnaissance pour les souhaits de bienvenue.

Farandole très impressionné, s'était avancé.

— Ecoutez, la mère, dit-il. Il y a dans votre récit quelque chose, en effet, qui n'est pas naturel. Foi de Farandole, vous m'avez remué l'âme. Vous ne pouvez pas me raconter ici, de but en blanc... ce que vous savez. Du reste, vous devez être brisée.

— Les jambes me rentrent dans le corps, fit la femme d'une voix sourde.

— Il faut retourner chez vous, reprit Farandole, vous reposer, dormir.

— Dormir ! dit la femme. Est-ce que je pourrai dormir maintenant ?

— Vous essayez, poursuivit le jeune homme, mais vous reprendrez des forces. Il ne faut pas s'user tout de suite, si vous voulez la retrouver, votre fille ; puis, vous viendrez chez moi demain matin, Farandole, 10 bis, rue des Dames, une rue élégante, aux Batignoles, retenez bien ça !

La femme fit un signe de tête affirmatif.

— Là, poursuivit le peintre, vous me direz tous les tenants et les aboutissants. Je ne suis pas plus manchot qu'un autre, et, foi de Farandole, je vous retrouverai votre enfant, la mère, et je ferai rendre gorge au gredin qui vous l'a prise.

Les autres applaudissaient du regard.

Vous pouvez avoir confiance en lui, dit une voix, Farandole est de parole.

— Je suis jeune, seul... personne ne compte sur moi. J'emploierai mes économies à sauver une fille, au lieu de les dissiper à en prendre d'autres dit le jeune homme en riant.

Puis, frappant amicalement sur l'épaule de la marchande d'oranges :

— Séchez vos larmes, la mère, ayez confiance !

Il a dit qu'il connut pendant vingt ans la loyauté de l'hospitalité anglaise et qu'il en garda une profonde reconnaissance.

Il a ajouté que ce qui le touchait le plus c'était de voir des drapeaux français hissés à tous les mâts.

La fille du maire a présenté ensuite un bouquet à la comtesse de Paris. Le comte, très ému, a répondu par quelques mots. Les princes se sont rendus aussitôt à Lord's Warden-Hôtel, où le comte de Paris restera plusieurs jours.

La comtesse de Paris et le duc de Chartres sont repartis pour la France.

Les journaux monarchistes publient ce matin la lettre suivante du Comte de Paris :

### PROTESTATION DU COMTE DE PARIS

Contraint de quitter le sol de mon pays, je proteste, au nom du droit, contre la violence qui m'est faite.

Passionnément attaché à la Patrie que ses malheurs m'ont rendue plus chère encore, j'y ai jusqu'à présent vécu sans enfreindre les lois. Pour m'en arracher, on choisit le moment où je viens d'y rentrer, heureux d'avoir formé un lien nouveau entre la France et une nation amie.

En me proscrivant, on se venge sur moi des 3 millions et demi de voix qui, le 4 octobre, ont condamné les fautes de la République, et l'on cherche à intimider ceux qui, chaque jour se détachent d'elle.

On poursuit en moi le principe monarchique, dont le dépôt m'a été transmis par celui qui l'avait si noblement conservé.

On veut séparer de la France le Chef de la glorieuse famille qui l'a dirigée neuf siècles dans l'œuvre de son unité nationale, et qui, associée au peuple, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, a fondé sa grandeur et sa prospérité.

On espère qu'elle a oublié le règne heureux et pacifique de mon aïeul Louis-Philippe et les jours plus récents où mon frère et mes oncles, après avoir combattu sous son drapeau, servaient loyalement dans les rangs de sa vaillante armée.

Quand Farandole se mêle d'une chose, il réussit, car il n'a pas froid aux yeux, Farandole, et on ne le démonte pas facilement !...

— C'est vrai ! dirent les autres tout d'une voix.

La femme regardait le jeune homme d'un air stupéfait.

Une grande reconnaissance brillait dans ses yeux mouillés... Elle ne pouvait pas prononcer un mot... L'émotion la suffoquait.

Elle se contenta de presser la main du jeune homme.

— Dieu vous récompensera ! bégaya-t-elle.

— Vous me remercierez quand j'aurai réussi, dit-il, pour se dérober aux effusions de la pauvre femme ; mais je réussirai !

— Dieu vous entende dit la malheureuse.

— A demain, reprit le jeune homme... Vous vous rappelez le nom et l'adresse ?...

— Si je me les rappelle ! dit la femme... Ils sont enfouis dans mon cœur !

— Au revoir, alors, fit le jeune homme, pour éviter un nouvel attendrissement.

Et il disparut vivement, suivi de ses compagnons.

### II PAUVRE MÈRE !

Quand elle fut seule, la marchande d'oranges suivit un instant du regard la bande joyeuse s'engouffrant dans l'ombre. La confiance de Farandole lui avait fait du bien. Les offres du jeune homme n'étaient point à dédaigner. Un homme se tire toujours mieux d'affaire, se fait plus craindre, puis il y avait dans la rencontre du jeune peintre quelque chose d'imprévu, de providentiel qui lui redonnait du courage.

(A suivre).

Ces calculs seront trompés. Instruite par l'expérience, la France ne se méprendra ni sur la cause, ni sur les auteurs des maux dont elle souffre. Elle reconnaîtra que la Monarchie, traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions, peut seule y porter remède.

Seule, cette monarchie nationale, dont je suis le représentant, peut réduire à l'impuissance les hommes de désordre qui menacent le repos du pays, assurer la liberté politique et religieuse, relever l'autorité, refaire la fortune publique.

Seule, elle peut donner à notre société démocratique un gouvernement fort, ouvert à tous, supérieur aux partis et dont la stabilité sera pour l'Europe le gage d'une paix durable. Mon devoir est de travailler sans relâche à cette œuvre du salut.

Avec l'aide de Dieu et le concours de tous ceux qui partagent ma foi dans l'avenir, je l'accomplirai.

La République a peur. En me frappant, elle me désigne.

J'ai confiance dans la France. A l'heure décisive, je serai prêt.

PHILIPPE, COMTE DE PARIS.

Eu, le 24 juin 1886.

### DÉPART DU PRINCE JÉRÔME

Paris, 24 juin.

Le prince Jérôme Napoléon est parti pour Genève à 9 h. 25.

Quatre ou cinq cents curieux l'ont salué de cris s'entre-croisant de « Vive le prince Jérôme ! Vive la République ! »

Au départ, le prince a salué de la main, en disant au revoir ! au revoir !

Paris, 25 juin.

Le Figaro dit que le prince Victor a déclaré, dès son arrivée à Bruxelles, qu'il désirait se tenir sur la plus grande réserve politique. afin de ne créer aucune difficulté au gouvernement belge.

L'Officiel enregistre la nomination de M. Constans, député, comme envoyé extraordinaire de la République française en Chine. M. Constans est chargé, à titre de mission temporaire, de la légation de France à Pékin.

## CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

**L'ouverture de la nouvelle ligne** de Cahors à Capdenac, reste toujours fixée au 11 juillet prochain. On fait en ce moment l'épreuve des ponts.

Dans les premiers jours de juillet, les services seront installés dans la nouvelle gare. On nous assure que, le 7 ou le 8 juillet, un grand banquet aura lieu au Buffet.

Le service de Cahors à Capdenac comprendra trois départs et autant d'arrivées. Nous ne pouvons encore donner la marche des trains qui peut être modifiée jusqu'au dernier jour, mais les départs de Cahors, selon toute probabilité, auront lieu vers 7 h. 1/2, 11 h. 1/2 du matin et 5 h. du soir.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

87

## LA FAMILLE CAVALIÉ

XXIV  
FOLIE

Pendant quatre années, d'épouvantables horreurs ont ensanglanté le sol de ma patrie parce que les hommes du Nord la voulaient esclave ! Oh ! maudit soit celui qui a déchaîné cette guerre civile, maudit soit celui qui a soufflé sur les haines pour les aviver pour amener des hommes libres, craignant Dieu, à s'entre-déchirer les uns les autres ! Qu'il soit maudit !

Il étendait les bras dans la direction de la cité, comme s'il voulait lancer l'anathème sur elle.

— Et il vivrait ? Non. Quelle stupide pitié m'envahissait donc tout à l'heure pour m'empêcher de suivre jusqu'au bout le but que je m'étais tracé ! J'étais un lâche quand j'abandonnais mon dessein, non quand j'étais assez fort pour le concevoir. Le patriotisme était là, et je tentais de l'étouffer avec une voix que je croyais être celle de la conscience. Ce n'était pas la conscience qui parlait alors, c'était la peur. La peur vile et naïve !...

Il s'exaltait encore lui-même à mesure qu'il parlait.

— César ! s'écria-t-il d'une voix tonnante, qui

### TRAIN DE PLAISIR

A l'occasion de la fête Nationale du 14 Juillet, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans va mettre un train de plaisir à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

CE TRAIN PARTIRA :

d'Agen,	le mercredi 7 juillet,	à 2 h. 35 soir.
de Villeneuve-sur-Lot,	id.	à 3 02 —
de Lalbenque,	id.	à 12 26 —
de Cahors,	id.	à 1 00 —
de Creysse-Mouleydier,	id.	à 2 22 —
de Cazouls,	id.	à 2 00 —
de Rivière-de-Mansac,	id.	à 2 42 —
de Soubie,	id.	à 4 07 —
de Ribérac,	id.	à 3 50 —
de Périgueux,	id.	à 7 50 —

et des stations intermédiaires jusqu'à la Coquille inclusivement.

LES PRIX SONT AINSI FIXÉS :  
(Par place aller et retour).

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Sauveterre et stations intermédiaires, à Paris : 2<sup>e</sup> classe 45 francs ; 3<sup>e</sup> classe 32 francs.

De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Mouleydier, Cazouls, La Rivière-de-Mansac, Soubie, Ribérac, Périgueux, La Coquille et stations intermédiaires, à Paris : 2<sup>e</sup> classe 36 francs ; 3<sup>e</sup> classe 25 francs.

Au retour, le départ de Paris, aura lieu le 17 juillet, à midi 35.

**Les feux de Saint-Jean.** — Jeudi soir, suivant l'usage, de grands feux flambaient sur toutes les places, les quais, sur toutes les hauteurs de Cahors.

**Mgr l'évêque d'Agen** est venu rendre visite à Mgr Grimardias, mercredi dernier. Sa Grandeur est arrivée par le train de dix heures et est repartie le lendemain.

**Appel des réservistes en 1886.** — Nous rappelons que les réservistes des classes 1877 et 1879 seront appelés en 1886.

Seront convoqués, du 25 août au 21 septembre : les réservistes des régiments d'infanterie de ligne, de zouaves, de tirailleurs, du génie, de chasseurs à pied et des bataillons d'artillerie de forteresse.

Seront convoqués, du 17 septembre au 24 octobre : les réservistes des régiments d'artillerie, de pontonniers et des compagnies de sapeurs-conducteurs du train, appartenant à la classe 1877 ; du 28 octobre au 24 novembre, les réservistes de ces mêmes régiments appartenant à la classe 1880.

Seront convoqués, du 1<sup>er</sup> au 28 octobre : les réservistes des régiments de cavalerie. Les réservistes des compagnies d'ouvriers militaires du chemin de fer, du génie, employés sur les réseaux des voies ferrées, seront également appelés du 25 août au 21 septembre, mais par ordres individuels.

**Volontariat d'un an.** — Par décision du ministre de la guerre, les candidats au volontariat d'un an, en 1886, devront envoyer leur demande à la préfecture de leur département, du 1<sup>er</sup> juillet au 14 août inclusivement. Passé ce délai, aucune demande ne sera admise, et les jeunes gens qui ne se seront pas fait inscrire seront tenus à toutes les obligations du service militaire.

résonna lugubrement au milieu du silence de la nuit, César, tu as enchaîné Rome, tu mourras ! César, je viens de voir passer les soldats de Pompée qu'on traînait aux gémonis ; — César, tu dois mourir. Allons, Brutus, fais ton devoir ! Allons Brutus, n'oublie pas que Cassius est là-bas... il t'attend avec deux chevaux ; vous pourrez fuir. Va frapper le tyran au milieu même de son triomphe quand il viendra s'offrir aux acclamations de la foule... N'hésite pas... Tu dors Brutus, et Rome est dans les fers... Rome demain s'éveillera libre, les soldats de Pompée seront libres, la patrie sera libre... A toi, Julius César... Julius César... Julius César Lincoln !

Il s'enfuit avec une effrayante rapidité : il courait, se dirigeant vers Washington. Il entendit au loin le quart de huit heures ; le son métallique de l'horloge lui arriva, plein et vibrant, porté sur les ailes du vent. Il doubla encore la rapidité de sa course. Enfin, comme sonnaient neuf heures moins un quart, il entra dans la cité.

Là seulement il modéra son allure et prit un train de marche habituel. Il suivit le chemin, de lui bien connu, qui menait au théâtre. Au reste, la foule semblait se diriger aussi de ce côté-là.

Ce n'était guère étonnant. On savait en ville que le président Abraham Lincoln devait assister à la représentation du soir.

Il était neuf heures. La toile allait se lever sur le second acte du spectacle. La salle était pleine depuis le haut jusqu'en bas. M. Lincoln était, selon son habitude, dans la loge présidentielle, entouré de sa famille et de quelques amis, parmi lesquels le ministre d'Etat, M. Seward. Les conversations allaient leur train accoutumé. plusieurs

## Revue Agricole

CALENDRIER DU LOT. — Juin-Juillet.

JOURS	SAINTS	FOIRES.
27 Diman.	s Guillaume.	
28 Lundi.	s Léon II.	Cazals, Puybrun, Soturac.
29 Mardi.	ss Pierre, Paul	Grézels, Lalbenque, Luzech, Floirac.
30 Mercr.	Comm. s. Paul	Gigouzac, Promilhanes, Grammat, Gourdon.
1 Jeudi.	Oct. s. Jenn-B.	Cahors, Frayssinet-le-Gélat, Rouquayroux, Dégagnac, Payrac, Vayrac.
2 Vend.	Visit. de S.-V.	Limogne.
3 Samedi	s Martial.	Duravel, Moncléra, Bagnac.

Lunaisons du mois de Juillet.  
 N. L. le 1, à 10 h. 16 du soir.  
 P. Q. le 8, à 1 h. 28 du soir.  
 P. L. le 16, à 3 h. 18 du matin.  
 D. Q. le 24, à 7 h. 31 du matin.  
 N. L. le 31, à 5 h. 35 du matin.  
 Les jours décroissent de 1 h.

## GREFFE DE LA VIGNE

PETIT MANUEL DU GREFFEUR.

La greffe est une opération par laquelle on transporte, sur une autre du même genre, une petite partie jeune et garnie de boutons d'une plante pour la multiplier ou la placer dans de meilleures conditions de végétation.

On l'emploie généralement pour remplacer par des variétés meilleures les ceps de mauvaise qualité, souvent aussi pour rajouir de vieilles vignes. Accompagnée d'une fumure et d'un terrage, l'opération refait à peu de frais une vigne qui portera du fruit à la seconde feuille.

Mais depuis l'invasion du phylloxéra, la greffe sert surtout à reconstituer le vignoble détruit en plants indigènes ou même en plants américains producteurs directs, mais moins résistants, portés sur les plants américains résistants.

§ 1. — Principes de physiologie végétale.

Le fluide nourricier des plantes est la sève descendante qui, dans la vigne et les arbres de nos climats, circule dans les vaisseaux de la couche la plus intérieure de l'écorce et s'épanche en dedans à la surface du bois. Elle s'épaissit et s'organise en tissu cellulaire qui forme la couche génératrice ou cambium.

Ce tissu cellulaire s'organise bientôt en fibres qui forment une nouvelle couche de bois enveloppant celle de l'année précédente, par dessous l'écorce, qui s'augmente aussi d'une couche intérieure. La couche génératrice est donc le lieu où la sève, s'organisant en même temps dans le sujet ou végétal greffé et dans le greffon transporté sur lui, développe un corps ligneux continu et établit la soudure.

Quelles que soient les formes données à la greffe, il est donc essentiel que les deux couches génératrices, celle du sujet et celle du greffon, soient mises en contact. Les dispositions qui établiront les points de rapport les plus parfaits seront celles qui donneront les meilleures soudures.

Européens se penchaient de temps en temps pour entrevoir le Président.

Enfin un silence général s'établit. La toile se lève. Il y a à peine cinq minutes que le second acte est commencé que la porte de la loge de M. Lincoln s'ouvre. Un homme entre... C'est Booth.

Il s'arrête un moment sur le seuil. Personne ne l'a remarqué. Alors il tire froidement de sa poche l'un des deux revolvers et fait feu deux fois sur le président de la République. Avant qu'on ait le temps de le saisir, il se précipite sur le devant de la loge ; M. Seward veut le retenir ; Booth fait encore feu deux fois. Puis il monte sur le rebord en velours rouge de la loge, placée en avant-scène, se précipite sur le théâtre et disparaît dans les coulisses, ces coulisses dont il connaît si bien les moindres détours.

Dans la salle, l'émotion est au comble. Que s'est-il passé ? Un éclair eût été moins rapide que l'apparition de cet homme pâle qui a surgi soudain pour s'évanouir aussitôt comme une ombre fantastique...

Tous les spectateurs sont debout, maudissant avec raison cet épouvantable attentat. Les nouvelles les plus invraisemblables circulent. On se raconte que l'assassin est pris, qu'il a été mis en pièces par la foule... Les autres assurent, au contraire, qu'il a été impossible de le joindre, et qu'il a pu s'échapper.

Quant à M. Lincoln quant à M. Seward, on les a transportés hors du théâtre. Ces deux victimes du crime d'un fou son mortes, disent les uns ; à peine blessées, disent les autres. En réalité, personne ne sait ce qui s'est passé. Pourtant un renseignement arrive, qui doit être exact étant cor-

Il suffit, il est vrai, que le contact se fasse sur un seul point pour que la sève puisse circuler et que la greffe soit reprise. Plus tard, la croissance simultanée étend la soudure et finit par combler tous les vides. Mais jusqu'à ce moment là, qui peut se faire attendre deux ou trois ans, il peut se former des chancres qui altèrent le bois, ou la greffe peu consolidée, peut être décollée par le vent. Le bon greffeur de vignes doit s'attacher à obtenir des greffes irréprochables, pour avoir une reprise à peu près uniforme et portant une fructification générale.

2° Les plaies de la vigne ne se recouvrent pas et les bois morts exposés aux intempéries, se décomposent rapidement. Toutes les greffes qui laissent à découvert une partie de la section du sujet doivent donc se faire sous terre. Mais alors le greffon s'affranchit, c'est-à-dire qu'il pousse de nouvelles racines qui lui sont propres. Ce fait présente moins d'inconvénients pour les greffes sur plants indigènes ; mais si c'est l'américain résistant qui est le sujet, il importe que le greffon ne pousse pas s'affranchir. Il faut, dans ce dernier cas, donner la préférence aux procédés qui couvrent toutes les coupures et se font hors de terre.

3° On appelle greffe de printemps, quoiqu'elle puisse se faire en d'autres saisons, celle qui emploie les greffons aotés et quand ils ne sont pas en végétation. Elle s'appelle herbacée, lorsque l'on prend les greffons pendant la végétation et que leur bois n'est pas aoté. On appelle aoté, le bois qui a pris la teinte grise ou brune propre à chaque espèce, par opposition aux bourgeons herbacés dont l'écorce conserve la teinte verte. Ces bois ne résistent pas aux gelées.

4° Le greffon étant un petit morceau de serment, quelquefois un simple œil transporté sur un autre pied, il faut, sous peine de dessécher, qu'il trouve la sève en mouvement dans le sujet, tandis qu'il sera encore endormi ou à peine éveillé, c'est pour cela qu'on retarde les mouvements de la sève dans les greffons en les tenant sous terre dans un lieu sec et froid.

5° Le greffage n'apporte aucune modification essentielle à la variété greffée ; mais généralement il la perfectionne. L'arbre greffé est plus prompt à se mettre à fruit, plus fertile, et les fruits deviennent plus beaux et plus succulents. Ce sont des faits démontrés par l'expérience de tous les jours sur les arbres fruitiers. Il n'y a donc rien à craindre pour la qualité et la finesse des cépages français lorsqu'ils seront portés sur des sujets américains. On remarque au contraire, dans le Midi, que nos variétés indigènes ont acquis une nouvelle vigueur et une fécondité supérieure par leur union avec les pieds étrangers. Nous ne pouvons rien dire de leur durée.

6° Il est essentiel qu'il y ait convenance entre la sève du sujet et celle du greffon. Aussi n'est-ce que sur la vigne que l'on peut greffer avec succès les variétés de vignes. Il importe aussi à la durée et à la solidité de la greffe que les deux bois aient une certaine conformité dans leur végétation, qu'ils s'accroissent en grosseur dans les mêmes proportions. Le Riparia et d'autres plants sauvages grossissent plus lentement que les beaux cépages ; il en résulte un étranglement au-dessous de la greffe, qui la fait

boré par de nombreux témoignages. Il paraîtrait qu'un homme, monté sur un cheval, et tenant en main un autre cheval de selle, a été vu à l'entrée du théâtre, par la petite porte qui sert de passage aux artistes. Il semblait attendre ; et de plus, immédiatement après le crime, on eut l'idée de voir s'il était encore là, et alors seulement on s'est aperçu qu'il avait disparu.

Telles sont les nouvelles qui circulent... Pendant ce temps-là, Booth avait gagné avec son complice une station après Washington, et un train les emportait à toute vapeur.

XXV

APRÈS LE CRIME

Ce même soir, vers dix heures, toute la famille Cavalie était réunie dans le salon de l'hôtel où elle était descendue. Le bonheur régnait parmi eux. Philippe causait tout bas avec Jeanne qui rougissait... Seulement ce n'était plus par timidité, mais par bonheur. Robert et Amine se laissaient aller à construire des rêves d'amour. Qu'est-ce qui pouvait troubler leur vie désormais ? N'avaient-ils pas tout pour être heureux ? Ils oublieraient les mauvais jours. Que leur importait miss Aurélie Burton et le vol commis par elle ? Huit cent mille francs, c'était une goutte d'eau perdue au milieu de l'immense héritage de Jean Cavalie. Ce qu'ils regrettaient, c'était la tendresse donnée à l'aventurière, à celle qu'ils avaient nommée leur sœur et qui n'était pas Lilia.

Et même pouvaient-ils longtemps regretter cela ?

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

périr après quelques années. On doit, par conséquent, donner la préférence aux porte-greffes à gros bois ou empêcher les greffes de grossir trop vite. Ce résultat s'obtient en allongeant aussitôt que possible la tige greffée. Et si l'on cultive la vigne à long bois, on peut prolonger dès la première année la nouvelle tige sur les palissages horizontaux.

§ 2. — Choix et conservation des greffes

Le meilleur bois à greffer est le sarment d'une bonne grosseur, bien aoûté (pour les greffes d'hiver), à méridiennes courtes, pris sur les bras fructifères des meilleurs pieds.

Si l'on fait la greffe en été ou en automne avant l'arrêt de la sève, on coupe les sarments au moment d'opérer, on enlève aussitôt toutes leurs feuilles et on les tient frais, le pied dans l'eau. Mais, pour la greffe de printemps, il faut choisir les sarments au plus tard en février, avant le moindre mouvement de la sève et les enfouir complètement sous le sable sec et tassé dans un lieu froid et sain jusqu'au moment du greffage. Il faut qu'ils sortent de là tels qu'on les y a mis, sans avoir développé leurs boutons.

§ 3. — Greffe par approche

La plus sûre et la plus simple est la greffe par approche. On la fait en pépinière ou sur place.

1° En pépinière. Plantez dans la pépinière les boutures américaines et les variétés à greffer par couples, en les inclinant l'un vers l'autre, de manière à pouvoir les rapprocher plus tard. Quand elles ont suffisamment poussé l'une et l'autre, soit à la première, soit à la deuxième année, on rapproche les jeunes sarments, on marque sur chacun le point par lequel ils s'adaptent le mieux ; on enlève sur chacun une plaque d'écorce et de bois, et on les rapproche de manière que les deux plaies se recouvrent l'une et l'autre (fig. 1). On attache solidement et l'on botte de manière à couvrir complètement de terre.

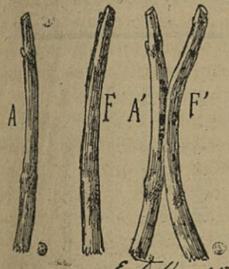


Fig. 1. Greffe par approche A sujet entaillé. F greffon préparé. A' F' greffe faite par juxtaposition. Reste à lier.

Cette opération peut se faire en été, à l'état herbacé, ou en mars-avril. L'année suivante, la soude étant faite, on coupe la tête de l'américain et la base de la bouture française, qui peut encore resservir, et l'on plante en place en laissant la soude au-dessus du niveau du sol. Néanmoins, il faudra encore la tenir buttée les deux premières années, jusqu'à ce que toutes les coupures soient cicatrisées.

2° En place. Les plants américains étant déjà en place et repris, on plante à côté de chaque pied le plant indigène et l'on opère comme précédemment.

A suivre (Extrait du petit manuel de viticulture)

**Les vins falsifiés.** — Il s'est plaidé à Lyon, devant le tribunal correctionnel, un procès fort long et fort important au sujet des vins falsifiés.

Voici les condamnations sévères qui ont été prononcées le 8 juin, dans ces affaires de vins falsifiés, par le tribunal correctionnel :

Le sieur Longueville, propriétaire à Donas, commune de Thézac (Hérault), a été condamné à huit jours de prison et 10,000 fr. d'amende pour avoir vendu des vins colorés aux sieurs Mouret, Thibaud et Soumier, de Narbonne, qui ont été acquittés, leur bonne foi ayant été reconnue.

Le sieur Lignon-Galabron, marchand à Béziers, qui avait fourni à Longueville la matière colorante, a été condamné à trois mois de prison et 1,000 fr. d'amende.

Enfin, Roch, fabricant d'aniline à Paris, a été condamné à quinze jours de prison et 10,000 fr. d'amende, sans compter la saisie des vins falsifiés, l'affichage du jugement, les insertions dans les journaux de Lyon, de Paris et du Midi, la destruction des vins saisis, etc.

**Mercuriales.** — M. de Roys a déposé dernièrement sur le bureau de la Chambre, son rapport sur les propositions de loi portant modification du tarif général sur les douanes en ce qui concerne le blé, l'orge, l'avoine et les farines.

La commission a exprimé le vœu que les cours des marchés de chaque département soient publiés et affichés, au commencement de chaque mois, dans tous les chefs-lieux de canton et les communes ayant plus de 1,500 habitants. Chacun pourrait savoir ainsi si l'élévation du prix du pain est due à une hausse du blé ou à l'exagération des bénéfices que réalisent les intermédiaires.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette dernière disposition qui empêcherait MM. les boulangers d'abuser de la liberté qu'on leur laisse.

**Syndicat agricole du Lot.** — Sur l'initiative de la Société agricole et industrielle, un Syndicat agricole a été créé dans le Lot.

Ce Syndicat, auquel tout cultivateur, propriétaire, métayer, colon ou ouvrier agricole peut prendre part en adressant une demande au Président, a son siège, au Conservatoire de la dite Société, rue du Lycée, à Cahors.

Moyennant la faible cotisation de 3 francs par an, les syndiqués jouiront de l'avantage de pouvoir obtenir les engrais, semences, tourteaux et instruments d'agriculture au prix de la vente en gros ; les intermédiaires avec le Syndicat étant supprimés.

Le Syndicat s'occupera également de l'analyse chimique des matières achetées. Cette analyse sera faite aux frais du Syndicat à l'arrivée des engrais dans ses magasins, par conséquent avant leur livraison aux cultivateurs syndiqués.

Appel est donc fait à tous les cultivateurs du département, à la grande comme à la petite propriété, pour soutenir dans le Lot ce Syndicat agricole, qui deviendra sous peu l'égal de ceux qui fonctionnent dans un grand nombre de départements et dont l'éloge n'est plus à faire.

Le bureau est composé ainsi qu'il suit : MM. Rey, docteur en médecine à St-Denis, président ; Dofour, directeur de la Ferme-Ecole du Montat et Andorand Rolland, propriétaire à Cahors, vice-présidents ; Laor, vétérinaire départemental, secrétaire général ; Jean de Fontenilles, propriétaire à Soucirac, secrétaire ; Cangardel Paul, banquier à Cahors, trésorier.

Nota. — Le Syndicat agricole du Lot fera ses commandes d'engrais, etc., dans la première quinzaine d'août pour les semences d'automne et dans la première quinzaine de janvier pour celles du printemps.

**Conservation des cerises.** — Nous sommes au temps des cerises, Mais ce temps-là passe vite. Or savez-vous un moyen excellent, dit-on, de conserver les cerises ?

« On choisit de bonnes cerises aigres, convenablement mûres, et bien saines : la Montmorency à courte queue est la meilleure. On coupe les queues à moitié de leur longueur. On en emplit des bouteilles à large goulot, ajoutant cent grammes de sucre pilé par bouteille. On emploie des bouchons neufs qu'on consolide avec une ficelle. On place chaque bouteille debout dans un chaudron, de manière qu'elles soient assez serrées pour qu'elles ne puissent pas se choquer par l'ébullition de l'eau. Après cinq minutes d'ébullition, on laisse refroidir. Ensuite on enlève les bouteilles, et lorsque les bouchons et la ficelle qui les fixe sont parfaitement secs, on les cache exactement, puis on les descend à la cave, où on les couche. »

Variétés

MŒURS ANNAMITES

MANIÈRE DE MANGER DES ANNAMITES LE BÉTEL. — L'OPIMUM.

(Suite).

A côté de la lampe se trouve le tuyau, d'une longueur uniforme et dont une extrémité est bouchée. Vers le milieu du tuyau, est une ouverture de deux à trois centimètres de diamètre dans laquelle on introduit le fourneau qui est rond et perforé, à sa partie centrale, d'un trou vertical correspondant à l'axe de celui du tuyau. Quand l'aspiration commence, pour qu'elle s'exécute sans difficulté, il est nécessaire que l'adaptation du fourneau au tuyau soit de telle façon qu'il n'y ait pas le moindre passage à l'air ; sans cela, le fumeur se fatiguerait en vain et l'opium se brûlerait. Pour éviter cet inconvénient, on se sert de bandes de cuir qu'on enroule autour des parois extérieures de l'embouchure du fourneau.

Viennent ensuite l'aiguille amincie par un bout servant à prendre et à cuire l'opium, la racloire à enlever le résidu qui s'est fixé aux côtés intérieurs du fourneau, la boîte au résidu, le petit chiffon pour essuyer le dessus du fourneau et le pot d'eau pour l'humecter après chaque pipe, enfin la fiole à thé pour pétrir le résidu et le fumer de nouveau.

Les matières dont sont façonnés ces divers objets, varient selon la richesse de chacun. Les hauts fonctionnaires et les lettrés ont des tuyaux avec bouts en ivoire et montés en or ou en argent. Leur matériel est propre et élégant. Ils fument rarement le second résidu et font cadeau des restes à leurs domestiques.

Les paysans et les pêcheurs se contentent d'un tuyau en bambou qu'ils fabriquent eux-mêmes et d'un fourneau d'une demi-ligature (sept sous de notre monnaie). Ils fument le résidu jusqu'à trois

fois et le fumeraient une quatrième s'il avait assez de consistance.

Je parlerai, dans le prochain article, des effets nuisibles que le résidu produit sur l'organisme des malheureux, trop nombreux hélas ! qui l'aspirent à plusieurs reprises après l'avoir cuit à nouveau. Leurs moyens ne leur permettant pas d'acheter une quantité suffisante d'opium pur pour satisfaire pleinement leur passion, ils sont obligés de faire servir deux ou trois fois les quelques gouttes qu'ils possèdent.

A l'encontre des chinois, les annamites sont généralement excessifs en tout. Moins sages, moins modérés que les fils du Ciel, ils ne savent pas s'arrêter sur la pente dangereuse et éviter ce qui peut leur être nuisible.

Les chinois ont des fumeries magnifiques, et s'ils aspirent le poison en grande quantité, ils ont du moins assez de retenue pour ne pas se servir du résidu.

Quand, par un beau soir, vous sortez respirer l'air tiède et que vous traversez un groupe serré de cases annamites, votre oreille est soudain saisie par un petit bruit cadencé se reproduisant à courts intervalles et en vingt endroits différents. C'est le bruit des aspirations des fumeurs, entrecoupé souvent de plaintes gémissantes qui vous font tressaillir. Rien n'est émouvant comme cette scène bruyante. L'air ambiant est imprégné d'une vapeur d'opium qui vous grise.

Avant d'être aspiré, l'opium subit une préparation très méticuleuse. Le boy préposé à ce travail, trempe l'aiguille à bout aminci dans la substance empoisonnée qu'il présente, à chaque reprise, à la flamme de la petite lampe. L'opium, sous l'action de la chaleur, se dilate et se gonfle en bulles rugueuses. Quand la pipe est suffisamment fournie et qu'elle est parvenue à la cuisson voulue, il la roule en cylindre sur la face supérieure du fourneau en s'aidant toujours de la flamme ; puis, dès qu'elle est à maturité, il chauffe cette même face du fourneau et y fixe la pipe de manière que le trou dont elle est percée corresponde exactement à celui du fourneau qui communique lui-même à la bouche du fumeur au moyen du tuyau.

Une fois l'aspiration terminée, il essuie le fourneau avec un chiffon mouillé.

Le goût de l'opium se modifie selon qu'il est plus ou moins bien préparé. Quand il n'est pas assez cuit, il provoque des nausées et alourdit plus fortement la tête. Aussi la profession de fumeur de pipes est-elle très difficile à apprendre et exige-t-elle une longue habitude et de l'expérience. Les annamites disent, en parlant de ceux qui cultivent cet art : « Il travaille bien » ou « il travaille mal » : *No mang auu ; no mang thi té*. J'ai connu des fumeurs émérites qui ne pouvaient humer que celui qu'ils apprêtaient eux-mêmes ou que leur boy attiré leur préparait.

Les fumeurs ont constamment la bouche sèche ; aussi ne manquent-ils jamais d'avoir une théière toujours pleine à leur côté.

Beaucoup d'entre eux aspirent une bouffée de tabac avant d'emboucher le tuyau. Cette coutume est très préjudiciable à la poitrine et ceux qui la pratiquent dépérissent plus vite. Ils disent cependant : « c'est pour ne pas tousser. »

La première pipe picote généralement les muqueuses des bronches, surtout chez les débutants. Il s'ensuit une toux accompagnée souvent de vomissements. Le cerveau s'étourdit à la deuxième pipe ; puis cet étourdissement se dissipe à la quatrième ou cinquième et une sorte de somnolence voluptueuse succède.

Vers deux ou trois heures du matin, l'aspiration devient lente et pénible, et Morphée s'empare des fumeurs sans qu'ils s'en aperçoivent.

C'est un spectacle navrant que celui d'un peuple qui s'enivre constamment d'un poison aussi pernicieux par ses résultats que séduisant par son goût. Le puissant narcotique le rend impropre à un labeur suivi quelconque.

Un sous-officier d'infanterie de marine. (A suivre).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 19 au 26 juin 1886.

**Naissances.**  
Baldy, Léon, rue des Mirepoises.  
Boissières, Edouard, à Lacapelle.  
Guiraudet, Alfred, à Cavanès.  
Hugon, Juliette, rue Nationale.  
**Mariages.**  
Fournié, Cyprien, et Laval, Jeanne.  
**Décès.**  
Rodolosse, Jean, 62 ans, rue Clément Marot.  
Fournié, Félix, 49 ans, quai de Regourd.  
Bonneville Léon, 27 ans, rue Nationale.

Lyre Cadurcienne

(de 8 h. 5/4 à 9 h. 5/4, devant l'Hôtel de Ville).

PROGRAMME DU MERCREDI 30 JUIN 1886.  
Le Festival. P.-R. Tillard.  
Ouverture Bléger.  
Danser et Boire (valse sur les motifs de : Pas si vite et du P'tit Bleu) E. Dufau.  
Le Diadème (fantaisie) Martin.  
Chanson de la Grosse Caisse X...

Concert des Enfants de Cahors.

Dans le jardin du Grand Café Tivoli.

PROGRAMME DU SAMEDI 26 JUIN 1886.  
Allégo militaire Leroux.  
Le Barbier de Séville (fragments) Rossini.  
Les Porcherons (fantaisie) Grisar.  
Les Abeilles (valse) Geoffroy.  
Le Pré aux Clercs (mosaïque) Hérol.  
Le Vieux loup de mer (quadrille) Mullot.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

(de 8 à 9 h. 1/2, Allées Fénélon.)

PROGRAMME DU DIMANCHE 27 JUIN 1886.  
Allégo militaire X...  
L'étoile du Nord (fantaisie) Meyerbeer.  
Une Nuit de Cléopâtre (mosaïque) Massé.  
Ma Reine (valse) Buccalossi.  
Manon Lescault (ouverture) Auber.  
Marche Turque Mozart.

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 42 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

HERNIES

Guérison radicale par le bandage électromédical MARIE frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris. M. MARIE jeune, fera lui-même l'application de ses appareils, à Cahors, le jeudi 1<sup>er</sup> juillet (foire), de 10 h. du matin à 9 h. du soir, Hôtel des Ambassadeurs. Ensuite, à Montauban les 2 et 3 juillet, Hôtel de l'Europe. M. MAIRE revient visiter ces villes tous les six mois, Cahors, les 2 et 3 janvier et 1<sup>er</sup> juillet.

M. MARIE vient visiter cette région depuis 15 ans ; il est le seul qui puisse immédiatement et devant les personnes, combiner, exécuter et appliquer l'appareil qui convient à chaque cas spécial qui se présente.

Désirant soulager tout le monde, riches et pauvres, M. MARIE fera des concessions aux ouvriers.

HERNIES

Guérison radicale. Paiement des honoraires après la guérison.

LE DOCTEUR B. PELLOTIER

Herniaire Spécialiste de la Faculté de Montpellier. Cabinet, rue Boussairilles, 8, Montpellier. Pourra être consulté : le 3 juillet, à Saintes, hôtel de France ; le 4 juillet, à Limoges, hôtel de la Boule d'Or ; le 5 juillet, à Périgueux, hôtel du Périgord ; le 6 juillet, à Cahors, hôtel des Ambassadeurs. Le Docteur revient tous les deux mois visiter ses clients. Traitement nouveaux des Hernies Ombilicales.

LA HAUSSE DU CREDIT FONCIER

Bénéfices importants à réaliser en un mois en achetant immédiatement 25 actions à prime du Crédit Foncier avec 160 fr. de couverture. CAPITAL GARANTI. — Lire l'étude sur le Foncier publiée par la GAZETTE, 28, rue St-Lazare, Paris. Buvot franco sur demande.

INJECTION BROU

ZINCOSATURINE 40 ANS DE SUCCÈS La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. la flacon. J. FERRÉ, Ph<sup>o</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

BOURSE. — Cours du 26 juin.

3 0/0	83 10
3 0/0 amortissable (ancien)	82 65
3 0/0 id. 1884	85 90
4 1/2 0/0 ancien	107 00
4 1/2 0/0 1883	110 45
Dernier cours du 25 juin.	
Actions Orléans	4,334 25
Actions Lyon	4,210 00
Obligations Orléans 3 0/0	389 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	328 25
Obligations Lombardes (jouissance )	326 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	338 75

SAISON DES BAINS DE MER

## PLAGE DE RONCE-LES-BAINS

A LA TREMLADE (Charente-Inférieure).

Incomparable pour les Baigneurs qui recherchent le calme et la solitude après le trac des affaires; — Recommandée dans tous ses ouvrages, par le docteur Brochard, comme « la première Plage de France pour les enfants ». — Immense forêt de Pins. — Chasse. — Excursions variées. Approvisionnements faciles de toutes sortes. — Service d'omnibus.

**A LOUER :**

<b>VILLA LÉONIE</b>	<b>CHALET LOUISE</b>
Cette Villa, recherchée par les Baigneurs, se recommande par sa situation au milieu des pins et un grand confort, malgré son prix modéré.	Au milieu des pins. — 3 Chambres à coucher; Salle à manger; Cuisine; Cave; Cour avec Puits et Cabinets.
Adresse télégraphique ou postale : Villa Léonie, La Tremblade (Char.-Inf.)	Le tout bien clôturé.
	Prix très modéré. — S'adresser à M. Henry, douanier à La Tremblade.

## GRANDE PHOTOGRAPHIE DU CHALET

5, Rue du Parc, 5. — Près l'Hôtel des Ambassadeurs

### J. VALDIGUIÉ



CAHORS

Photographie instantanée par n'importe quel temps; derniers perfectionnements photographiques; accessoires de pose en tous genres; nouvelles fantaisies; assortiments de cadres noir et or genre ancien de tous modèles et de toutes grandeurs, dernière création.

Parmi les procédés inaltérables, je recommande tout particulièrement : photographies au charbon; phototypie; platinotypie; zincographie; héliogravure; illustrations; vignettes; peinture à l'huile; pastel; fusain; ferropressiate; épreuves bleues sur fond blanc ou épreuves blanches sur fond bleu; reproductions de dessins, gravures, monuments et travaux de toute nature, par n'importe quel procédé, jusqu'à la grandeur naturelle; travail livré à bref délai.

M. VALDIGUIÉ opère lui-même, tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Travail garanti irréprochable. Salon d'exposition permanent au rez-de-chaussée; atelier de pose au premier. Epreuves émaillées livrées dans 4 jours, à partir du jour de la pose.

Chromo-photographie pour la reproduction exacte des couleurs du modèle, procédé nouveau se pratiquant déjà en Angleterre.

## RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

**Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Voula, Denia, Samos, Erikara**

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

**COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIQUEUX.**

## A LOUER

Avenue de la Gare, à CAHORS

# UNE TRÈS GRANDE SALLE

Parfaitement installée, avec Salon et laboratoire, pouvant servir de Salle de Café, Salle de Bal, etc., etc.

S'adresser à M. FÉRANDO, jeune, avenue de la Gare.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

avec les

## BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

## VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

# A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres.. 110 fr.  
1/2 pièce de 115 litres.. 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

## DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire.

## \* AUDOUARD \*

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

### CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

## A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE

Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

## VIN de PEPTONE

de CHAPOTEAU

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes les personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac.

PARIS, Pharmacie VIAL, 1, rue Boutebelle.

## SANTAL de MIDY

Supprime copahu, cubèbe, injections, guérit en 48 heures les écoulements.

Ph<sup>o</sup> MIDY, 113, Faub<sup>o</sup> St-Honoré, Paris

Dépôt à Cahors, pharmacie Vié.

## GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEHORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 11, rue St-Léon, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layton.

## DISTILLÉRIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

# CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque 6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

## MAISON BLANC

COIFFEUR-PARFUMEUR

Galerie de Valon, Cahors.

**SALON DE COIFFURE AU 1<sup>er</sup>.**

Produits spéciaux : Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebratel. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du Dr de Londres; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à domicile et à son salon.

## LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

# MÉDAILLE D'OR

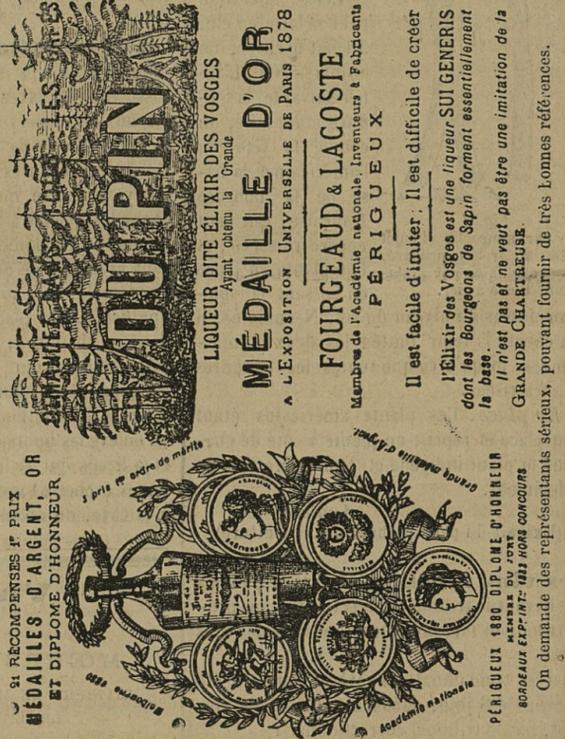
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membre de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Saperin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



# GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ.

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

M. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut, Hartwig Dornbourg, professeur à l'École des langues orientales, membre de l'Institut, Dr L. Habr, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut, Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté polytechnique; E. Levasseur, C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Maritain, chargé de cours à la Sorbonne; E. Maitz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Watrin, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

H. LAMIRAULT & C<sup>ie</sup> Éditeurs

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° colomblés de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc

Chaque volume broché 25 francs

Payables à raison de 10 francs par mois